

LE PLAN D'ACTION MONDIAL DE LA DIRECTRICE GENERALE – MISE A JOUR
LE CRENEAU RESTE OUVERT

- *Le présent plan d'action mondial (PAM) est une mise à jour du PAM de l'automne 2017.*
- *L'élan qui porte l'expansion mondiale conjoncturelle reste fort. Mais l'aggravation des différends commerciaux et la volatilité des marchés financiers mettent au jour des risques de baisse pour les trimestres à venir.*
- *Pour maintenir la phase d'expansion, les dirigeants doivent renforcer la résilience du secteur financier, réaménager des marges de manœuvre pour les politiques et mener des réformes structurelles, y compris en matière de corruption et de gouvernance.*
- *Les pays doivent œuvrer au renforcement d'un système commercial multilatéral, ouvert et fondé sur des règles, et qui profite à tous, ainsi qu'à la correction durable des déséquilibres mondiaux excessifs. Une réglementation fondée sur la coopération permettrait de tirer parti des technologies financières tout en palliant les risques qu'elles posent pour la stabilité et l'intégrité.*
- *Le FMI entame la révision de politiques majeures qui ont trait à la surveillance, au programme d'évaluation du secteur financier, à la conditionnalité des programmes, aux instruments de prêts concessionnels, à l'analyse de la viabilité de la dette et au développement des capacités. Nous avons également lancé un programme de travail ambitieux sur les opportunités et défis que présente la numérisation.*

**Contexte
mondial**

L'activité économique continue de se renforcer, mais la montée des risques liés aux marchés financiers et la morosité des perspectives à moyen terme signalent la nécessité de prendre des mesures.

La reprise mondiale continue de se généraliser, grâce notamment à la progression des échanges mondiaux et des investissements. Mais l'escalade des conflits commerciaux pourrait freiner cet élan. Les politiques budgétaires procycliques menées par des pays dont le compte des transactions courantes présente un déficit excessif, alors que d'autres pays connaissent des excédents persistants, aggraveront probablement les déséquilibres mondiaux, ce qui constitue un risque à moyen terme. Le vieillissement de la population et la lenteur des réformes limitent la croissance potentielle des pays avancés, tandis que des difficultés de nature structurelle entravent l'augmentation des revenus dans de nombreux pays émergents ou en développement. La croissance doit également devenir plus inclusive, car les écarts de revenu se sont creusés.

La période à venir pourrait être agitée, comme en atteste la volatilité observée récemment sur les places boursières. Les vulnérabilités des marchés financiers, liées notamment à la surévaluation des actifs et à la montée de l'effet de levier, pourraient éclater au grand jour en cas d'ajustement soudain des attentes du marché quant à la trajectoire que suivra la normalisation monétaire. Une détérioration des conditions du marché pourrait affecter lourdement les pays disposant de peu de marges de manœuvre, en raison par exemple de leur fort endettement. De nombreux pays à

faible revenu et pays fragiles qui s'efforcent de réaliser leurs objectifs de développement font également face à des conflits et à des catastrophes naturelles.

Conseils et
analyse
économique

Pour maintenir la phase d'expansion conjoncturelle, les dirigeants doivent renforcer la résilience du secteur financier, réaménager des marges de manœuvre et mener les réformes structurelles qui s'imposent.

Comme indiqué dans le PAM de l'automne 2017, la reprise ouvre un créneau pour renforcer la résilience macroéconomique, et le FMI entend aider ses membres à doser les mesures de politique économique en fonction des circonstances propres à chaque pays. Dans de nombreux pays, la politique budgétaire devrait viser à reconstituer les réserves, à améliorer les comptes de l'État et à stabiliser la dette publique, tout en répondant aux besoins d'infrastructure, à investir dans les compétences de la population active et à soutenir la croissance à moyen terme. Les pays qui se rapprochent de l'objectif de leur banque centrale en matière d'inflation devraient progressivement supprimer les mesures de relance monétaire. Des instruments macroprudentiels doivent venir compléter les mesures microprudentielles prises pour atténuer les risques pesant sur les marchés financiers, notamment en raison de la persistance des taux d'intérêt bas. Des analyses futures aideront également à mettre en lumière les problèmes et les lacunes réglementaires qui subsistent dix ans après la crise financière mondiale.

Des réformes structurelles s'imposent pour relever les perspectives de croissance à moyen terme, inverser le ralentissement de la convergence des revenus, appuyer la diversification et veiller à étendre au plus grand nombre les avantages de la technologie et de l'intégration mondiale. Afin de déterminer les priorités, le FMI continuera de **se pencher sur les questions de gouvernance**, notamment en analysant l'impact de la qualité de la gouvernance et de la corruption sur la croissance. Nous évaluerons l'effet des tendances démographiques sur la viabilité des régimes de retraite, nous étudierons l'impact de la répartition hommes/femmes et de la hausse du taux d'activité des femmes sur le changement structurel et sur la croissance, et nous mettrons en avant des mesures budgétaires qui contribuent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce phénomène.

En nous appuyant sur nos travaux précédents, tels que la **mesure de l'économie numérique**, nous établirons un programme de travail ambitieux pour évaluer les possibilités et les problèmes que présentent le progrès technologique et la numérisation, sur les plans de la productivité, de l'emploi, des marchés financiers, de la politique budgétaire et de l'efficacité de la politique monétaire. Ce travail impliquera une étroite collaboration avec d'autres institutions internationales et nationales, ainsi qu'avec le secteur privé.

Contributions
à la stabilité
mondiale

Les pays devraient collaborer au sein d'un système commercial multilatéral, ouvert et fondé sur des règles, corriger les risques qui découlent des déséquilibres mondiaux excessifs, et s'attaquer aux problèmes communs.

Pour préserver les gains de l'intégration et stimuler la prospérité et la stabilité mondiales, le FMI continuera de mettre en avant les avantages d'un système commercial multilatéral, ouvert et fondé sur des règles, et qui profite à tous, et de souligner la nécessité d'atténuer les tensions au sein de ce système et de poursuivre l'élimination des entraves aux échanges, y compris dans le domaine des services. Nous mènerons une évaluation rigoureuse, équitable et franche des déséquilibres excessifs mondiaux et des taux de change dans l'édition 2018 du rapport sur le secteur extérieur, en nous appuyant sur la [nouvelle version de la méthodologie d'évaluation des soldes extérieurs](#). Le FMI fournira des orientations pour l'application de la vision institutionnelle sur les flux de capitaux, sur la base des enseignements tirés, encouragera la coopération dans le cadre des accords régionaux de financement, et analysera les problèmes que l'évolution de l'économie mondiale pose pour le système monétaire international et le dispositif mondial de sécurité financière.

Nous appuierons les travaux des organismes internationaux de normalisation pour achever la réforme de la réglementation financière mondiale, et nous ferons bénéficier nos membres de notre expertise internationale dans des thèmes tels que les technologies financières, les crypto-actifs et les cybermenaces. Le FMI continuera de participer au débat international sur la [fiscalité des entreprises](#), fort des études menées dans ce domaine. Nous proposerons d'agir sur plusieurs fronts en vue d'améliorer la transparence en matière de dette et de régler les problèmes de dette des pays à faible revenu, y compris en favorisant la mobilisation des recettes intérieures. Les services du FMI continueront de suivre l'évolution des relations de correspondants bancaires, en proposant des solutions concrètes avec les autres acteurs concernés, et établiront des orientations pour encadrer les relations du FMI avec d'autres institutions en ce qui concerne les questions de protection sociale.

Le FMI présentera un bilan des progrès engrangés par les pays du G-20 sur la voie d'une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive, ainsi que des recommandations y afférentes, et apportera son assistance à la présidence argentine pour aborder d'autres questions d'actualité, notamment [l'avenir du travail](#). Nous restons déterminés à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (ODD), notamment en analysant les incidences budgétaires des réformes en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures, en coopérant avec les Nations unies, l'OCDE et la Banque mondiale au sein de la plateforme de collaboration sur les questions fiscales, en soutenant le pacte du G-20 avec l'Afrique et en renforçant l'aide aux pays exposés aux catastrophes naturelles.

Politiques du
FMI

Le FMI adaptera ses outils à l'évolution du contexte économique afin de remplir sa mission internationale et de répondre aux besoins de ses pays membres.

Il s'appuiera sur la [revue intermédiaire de la surveillance](#) pour améliorer ses activités de **surveillance**, en vue d'en renforcer l'efficacité et de les adapter aux nouveaux enjeux. La coopération avec le Conseil de stabilité financière dans le cadre de l'initiative du G-20 sur les lacunes en matière de données et la mise en œuvre de la [stratégie du FMI relative aux données et statistiques destinées à des fins de surveillance](#) renforceront le suivi des risques. Nous

continuerons de soutenir les mesures de renforcement de l'intégrité et de la résilience financières, notamment en réexaminant le programme du FMI en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le FMI analysera la question de la gestion des risques pesant sur les bilans du secteur public, étudiera l'efficacité des politiques macroprudentielles dans l'atténuation des risques financiers, révisera le cadre de viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés, et envisagera d'ajuster ses politiques relatives aux pratiques de taux multiples.

La conditionnalité et la conception des **programmes** appuyés par le FMI seront révisées afin d'en améliorer l'efficacité et le fonctionnement. Le **cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu** sera mis en œuvre et le FMI envisagera d'apporter des modifications aux mécanismes en faveur de ces pays, notamment pour renforcer l'appui aux petits pays et aux pays fragiles.

Le FMI continuera de renforcer ses activités de **développement des capacités** en s'appuyant notamment sur des partenariats stratégiques avec un plus grand nombre de pays donateurs. Nous intégrerons davantage le développement des capacités aux activités de surveillance et aux recommandations, en mettant l'accent sur les résultats, afin d'aider les pays membres à réaliser les ODD et à relever d'autres défis, et nous mettrons en service un nouveau centre de développement des capacités FMI-Chine.

Gouvernance et financement

La 15^e révision générale des quotes-parts devrait être achevée en 2019.

Sur la base des **discussions relatives à l'ampleur et à la composition des ressources du FMI, ainsi qu'à la formule de calcul des quotes-parts**, le travail de révision visera à maintenir un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates au centre du dispositif mondial de sécurité financière, et à réaligner les quotes-parts sur les positions relatives des pays membres dans l'économie mondiale, en protégeant la part des pays les plus pauvres. Nous entendons achever la 15^e révision d'ici les réunions de printemps de 2019, ou au plus tard d'ici l'assemblée annuelle de 2019.

Organisation interne

Le FMI va tirer parti de son expérience institutionnelle et moderniser son fonctionnement.

Le FMI élabore actuellement une nouvelle stratégie de ressources humaines visant à renforcer la flexibilité, la diversité et l'inclusivité des effectifs, en appliquant une gestion moderne de la performance et du développement professionnel. Une nouvelle stratégie de gestion des connaissances permettra de mieux tirer parti de l'expérience acquise par l'institution. Combinée à une gestion améliorée des risques internes et à la transition vers une plateforme numérique, cette stratégie contribuera à une plus grande cohérence du travail du FMI, notamment d'un pays à l'autre, et renforcera l'efficacité des procédures et des opérations.

Annexe. Principales activités du FMI depuis le PAM de l'automne 2017

- | | |
|--|--|
| Conseils et analyse économique | <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les déterminants et les perspectives du taux d'activité dans les pays avancés. • Étudier les implications du déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier pour la pauvreté et les inégalités. • Examiner les règles budgétaires de deuxième génération. • Étudier les conséquences de la mondialisation sur la diffusion internationale des technologies. • Analyser les effets potentiels de la numérisation sur la politique budgétaire. • Déterminer si le risque inhérent à l'allocation du crédit est source de vulnérabilité financière. • Examiner le rôle des facteurs financiers dans la synchronisation internationale des prix de l'immobilier. • Poursuivre les travaux relatifs aux problèmes de mesure dans l'économie numérique. • Examiner les arbitrages en matière de résolution bancaire. • Étudier les inégalités et la pauvreté intergénérationnelles en Europe. • Organiser la 18^e conférence annuelle Jacques Polak, consacrée au cycle financier mondial. • Organiser la conférence « Opportunités pour tous » pour promouvoir la croissance inclusive dans le monde arabe. |
| Contributions à la stabilité mondiale | <ul style="list-style-type: none"> • Affiner la méthodologie et la présentation des évaluations extérieures. • Publier un rapport à l'intention du G-20 consacré à l'avenir du travail. • Examiner les tendances en matière de fiscalité internationale et l'impact de la numérisation dans ce domaine. • Analyser les tendances en matière de relations de correspondants bancaires. • Examiner le rôle des DTS dans le système monétaire international. • Publier une base de données de mesures macroprudentielles. |
| Politiques du FMI | <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à la revue intermédiaire de la surveillance. • Actualiser et clarifier le rôle du FMI s'agissant des questions de gouvernance. • Discuter de la mise en place d'un cadre relatif à l'utilisation d'indicateurs de tierces parties dans les rapports du FMI. • Définir une stratégie globale en matière de données et de statistiques au FMI à l'ère numérique. • Revoir la ligne de crédit modulable, ainsi que la ligne de précaution et de liquidité. • Examiner l'élaboration des programmes dans les unions monétaires. • Publier des orientations sur le nouveau cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu. |

**Gouvernance
et
organisation
interne**

- Poursuivre les travaux sur la 15^e révision générale des quotes-parts.
- Entamer les travaux sur la stratégie numérique du FMI, qui prévoit une plateforme numérique interne.
- Poursuivre les travaux sur les stratégies en matière de ressources humaines et de gestion des connaissances.